

Prix canadien REALTORS Care® de 2021

Formulaire de mise en candidature



Les courtiers et agents immobiliers accomplissent des activités caritatives incroyables partout au Canada. Saisissez l'occasion pour faire connaître un collègue qui mérite d'être reconnu sur la scène nationale. Si la personne remporte le Prix canadien REALTORS Care® de 2021, fièrement présenté par REALTOR.ca, son organisme de bienfaisance de choix bénéficiera également d'un don de 5 000 \$ de L'Association canadienne de l'immeuble (ACI).

Veillez soumettre le formulaire de mise en candidature dûment rempli, accompagné d'au moins une (1) lettre de recommandation d'un représentant d'organisme de bienfaisance enregistré, de même que toute autre documentation à l'appui (des articles publiés dans les médias seraient fortement recommandés) et les envoyer par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :

L'Association canadienne de l'immeuble
200, rue Catherine, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K2P 2K9
info@REALTORSCare.ca

Toutes les mises en candidature doivent nous parvenir d'ici le 18 décembre 2020, avant 16 h (HE).

1. Je confirme avoir lu la section Renseignements sur le prix décerné.

Oui

2. Veuillez fournir vos coordonnées et celles de votre candidat.

PERSONNE QUI PROPOSE LA CANDIDATURE

Nom : _____

Entreprise/bureau (le cas échéant) : _____

Tél. : _____

Adresse courriel : _____

Lien avec le candidat : _____

CANDIDAT

Nom : _____

Entreprise/bureau : _____

Ville : _____

Tél. : _____

Adresse courriel : _____

Prix canadien REALTORS Care® de 2021

Formulaire de mise en candidature



3. Veuillez mentionner l'organisme ou les organismes de bienfaisance canadiens enregistrés qu'appuie le candidat. Décrivez brièvement la nature des activités caritatives du candidat au sein de cet organisme ou ces organismes. Assurez-vous de préciser depuis combien de temps le candidat fait du bénévolat auprès de cet organisme ou ces organismes; la fréquence à laquelle le candidat fait du bénévolat. Si vous avez besoin de plus d'espace, ajoutez d'autres pages.

4. Décrivez en quelques mots, les effets des contributions bénévoles du candidat dans sa collectivité. Si vous avez besoin de plus d'espace, ajoutez d'autres pages.

Prix canadien REALTORS Care® de 2021

Formulaire de mise en candidature



RENSEIGNEMENTS SUR LE PRIX DÉCERNÉ

Mises en candidature :

La période de mise en candidature pour notre prix de 2021 commencera le 8 septembre 2020. Pour être retenues, toutes les mises en candidature doivent nous parvenir au plus tard le vendredi 18 décembre 2020 à 16 h (HE). Toute personne peut proposer un courtier ou agent immobilier membre admissible au prix, sauf les membres siégeant actuellement au conseil d'administration de L'Association canadienne de l'immeuble (ACI) ou au comité REALTORS Care® (lire les critères d'admissibilité ci-dessous).

Les courtiers et agents immobiliers membres ne peuvent pas présenter leur propre candidature. Les personnes qui proposent une candidature doivent remplir notre formulaire de mise en candidature, en y incluant le nom et les coordonnées du courtier ou de l'agent proposé, ainsi que leurs propres nom et coordonnées, à des fins de correspondance. Dans le formulaire, elles doivent aussi fournir une description de la contribution du candidat à la collectivité. Il s'agit notamment de la nature de son bénévolat, des noms d'un ou de plusieurs organismes de bienfaisance canadiens qu'il appuie, de la durée des services rendus, et de tout autre renseignement pertinent.

Les personnes qui proposent une candidature doivent également fournir *au moins une* (1) lettre de recommandation d'un représentant d'organisme de bienfaisance enregistré que le candidat appuie, afin que la candidature soit retenue. La lettre doit être écrite par un représentant d'organisme de bienfaisance qui appuie la candidature et qui peut décrire favorablement travail bénévole non rémunéré du candidat ainsi que les effets qu'il a produits dans la collectivité.

Nous encourageons fortement les personnes proposant des candidats à fournir de la documentation supplémentaire à l'appui des activités caritatives du candidat et des effets qu'elles ont (par exemple, des articles publiés dans les médias), si possible, puisque cela pourra aider le comité de sélection à déterminer si le candidat satisfait aux critères d'attribution du prix.

Critères d'admissibilité :

Les candidats doivent être des courtiers ou agents immobiliers membres en règle (des professionnels détenteurs de permis immobilier qui sont membres de l'ACI). Les membres siégeant actuellement au conseil d'administration de l'ACI ou au comité REALTORS Care® ne sont pas admissibles. Les candidats proposés doivent avoir d'importants antécédents vérifiables à l'appui d'un ou de plusieurs organismes de bienfaisance canadiens. Ils doivent avoir apporté au moins certaines contributions au courant de l'année civile précédente (2020). Le comité de sélection tiendra également compte des efforts continus qui démontrent la profondeur de leur engagement en dehors de la période visée.

Le prix s'adresse aux courtiers ou agents immobiliers individuels, et non aux groupes, sauf si *deux* (2) courtiers ou agents collaborent dans le cadre d'un projet en tant que partenaires égaux et qu'il est réellement impossible de séparer leur travail.

Prix canadien REALTORS Care® de 2021

Formulaire de mise en candidature



Examen des candidatures et sélection du gagnant :

Notre comité de sélection comptera deux (2) membres du comité REALTORS Care®, un administrateur actuel ou passé du conseil d'administration de l'ACI et un représentant du commanditaire du prix, s'il est disponible. Le comité se réunira par téléconférence au début de janvier 2021 afin d'examiner, d'évaluer et de classer toutes les candidatures proposées en vue de choisir un gagnant parmi elles.

Le gagnant doit accepter d'être photographié et interviewé, de faire paraître sa photo dans divers médias annonçant le prix attribué et de faire l'objet d'une vérification des dossiers de police. Si le premier choix du comité de sélection refuse de se conformer à ces exigences, alors le deuxième finaliste sera contacté. Les candidats seront jugés en fonction des preuves fournies à l'appui de leurs contributions et de leur engagement personnel à un ou plusieurs organismes de bienfaisance canadiens enregistrés et des effets qu'ont eus leurs contributions personnelles.

La décision du comité de sélection sera finale et l'ACI ne s'engagera pas dans un débat concernant les résultats avec d'autres candidats ou personnes proposant les candidatures. Le gagnant et la personne qui a proposé sa candidature seront informés des résultats en janvier 2021.

Attribution du prix :

Si l'Assemblée générale annuelle (AGA) de 2021 de l'ACI (prévue le mardi 13 avril 2021) se déroule en personne, les frais de déplacement aller-retour à Ottawa ainsi que l'hébergement (jusqu'à deux chambres, si nécessaire) seront payés pour le gagnant et un invité. Lors de l'événement, le président du comité REALTORS Care® et un ou des représentants du commanditaire remettront au gagnant un trophée et un chèque surdimensionné de 5 000 \$ libellé au nom de l'organisme de bienfaisance canadien enregistré choisie par le gagnant, et ce, devant un auditoire de plus de 400 dirigeants du secteur immobilier. Si l'AGA de 2021 de l'ACI se déroule en mode virtuel, une remise de prix honorant le ou les gagnants sera incluse dans la programmation.

Les résultats du prix attribué seront diffusés dans les médias partout au pays et l'ACI en fera la promotion dans son bulletin électronique *Quoi de ??* (qui est diffusé directement à plus de 130 000 courtiers ou agents immobiliers membres), sur le site CaféACI.ca et dans les comptes de médias sociaux de l'ACI et de REALTORS Care®.

Le ou les gagnants, ainsi que leur invité, recevront également un billet d'entrée gratuit au souper de la présidence de l'ACI, si l'activité a lieu.